



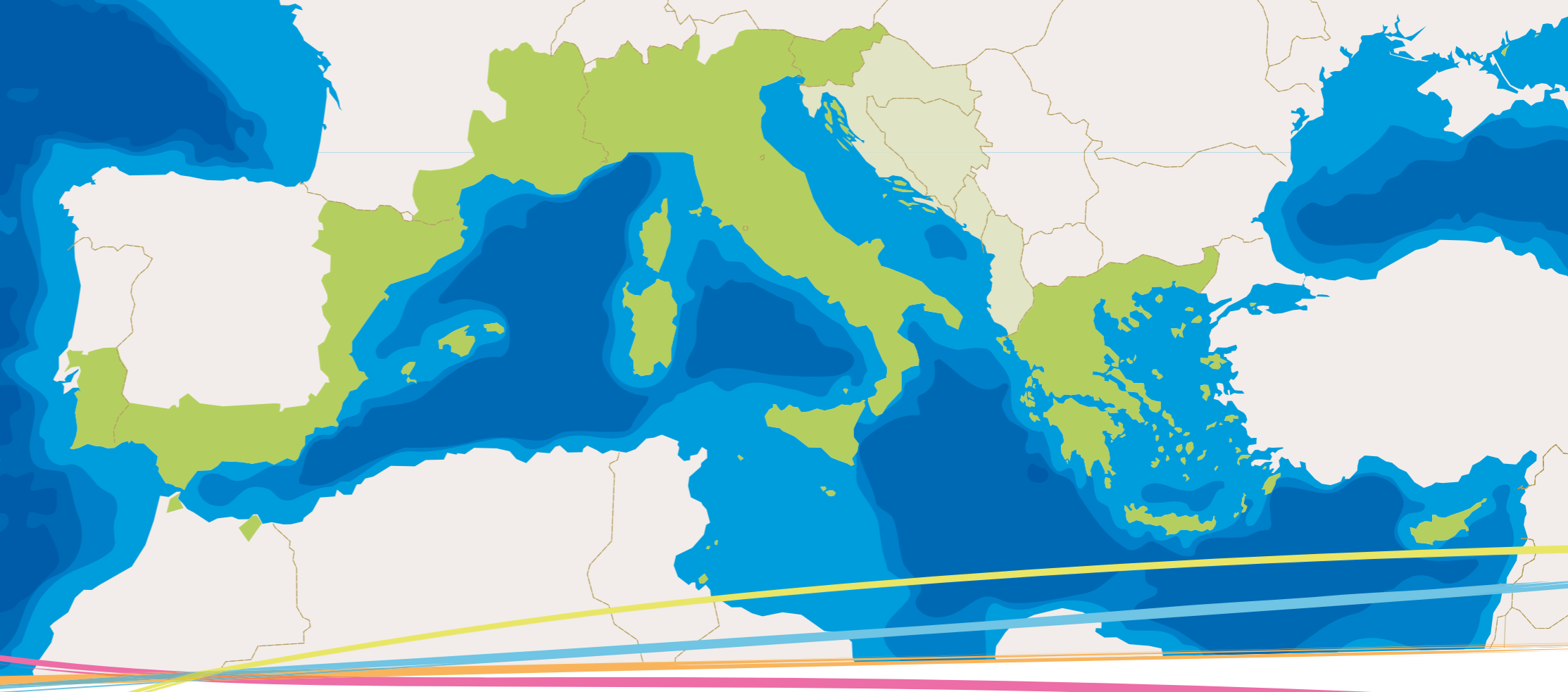
PROGRAMME MED

Le Programme porte sur quoi ?
Que s'est-il passé jusqu'à présent ?



Programme cofinancé par
le Fonds Européen de Développement
Régional (FEDER)

LE PROGRAMME MED EST UN PROGRAMME EUROPEEN DE COOPERATION TRANSNATIONALE DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF "COOPERATION TERRITORIALE" DE LA POLITIQUE DE COHESION DE L'UNION EUROPEENNE. LE PROGRAMME CONCERNE TREIZE PAYS DE LA RIVE NORD DE LA MEDITERRANEE QUI TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR RENFORCER LA COMPETITIVITE, L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS CETTE ZONE. LA CONFIGURATION TRANSNATIONALE PERMET AU PROGRAMME DE CONFRONTER DES DEFIS TERRITORIAUX AU-DELA DES CONFINS NATIONAUX.



LE PROGRAMME MED

L'ESPACE DE COOPÉRATION MED → DES TERRITOIRES ENSEMBLE POUR LA MÉDITERRANÉE

→ CARTE DE VISITE DU PROGRAMME

- 1 OBJECTIF STRATÉGIQUE : « Faire de l'espace MED un territoire compétitif, capable de rivaliser avec ses concurrents internationaux »
- 13 ÉTATS des régions côtières de la Méditerranée, ensemble pour relever des défis communs
- 4 ENJEUX MAJEURS : l'innovation, l'environnement, l'accessibilité des territoires, le développement équilibré territorial
- 2 CRITÈRES CLÉS : des projets au caractère transnational et au caractère concret renforcés

Ainsi, innovation, bonne gouvernance, protection de l'environnement, prévention des risques naturels et solutions pour les transports plus durables sont parmi les mots-clés de cette période de programmation et des axes prioritaires du Programme. Doté de plus de 250 M€ (dont 193 M€ de par le Fonds Européen de Développement Régional FEDER), le Programme lancera jusqu'en 2013 des appels à projets pour la constitution de partenariats transnationaux inscrits dans les régions de l'espace méditerranéen et poursuivant les objectifs prioritaires du Programme. A ce jour, le Programme a conclu deux appels à projets « standard » (le premier en 2009 et le deuxième en 2010). Par ailleurs, le Programme a élargi son plan d'action en lançant un premier appel à projets « stratégiques » dont les projets ont démarré au printemps 2011. Ce premier appel traite les questions de la sécurité maritime et des énergies renouvelables. Le Programme a aussi lancé, au printemps 2011, un deuxième appel à projets stratégiques portant sur l'accessibilité maritime et sur les technologies de l'information (dotation prévue : 25M€ de FEDER)

Actuellement 104 projets ont été financés dans le cadre du Programme MED qui a engagé environ 133 M€ de FEDER jusqu'à 85% de cofinancement par ce fond. Il est prévu de lancer d'autres appels en 2012 (capacités d'innovation...).

En 2011 le Programme a lancé un processus de Capitalisation visant à rendre visibles les résultats de la coopération et à partager les expériences afin de mieux les intégrer dans les politiques de mainstream grâce à leurs analyse et dissémination. Ce processus améliorera la mise en œuvre des projets et du programme et formulera des recommandations pour la nouvelle période de programmation.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Régions, villes, centres de recherche, services d'état en charge des secteurs concernés, universités, associations à but non lucratif : le Programme accueille des porteurs de projets issus de divers horizons. Une liste non-exhaustive de bénéficiaires potentiels est disponible dans les documents officiels du Programme.

Le Programme MED finance des projets des régions côtières et méditerranéennes de neuf États Membres. Le Programme a également invité les pays méditerranéens candidats ou candidats potentiels à L'Union européenne à se joindre à lui.

Ainsi, l'espace de Coopération est élargi à la Croatie, au Monténégro ainsi qu'à la Bosnie-Herzégovine. Ces pays participent avec des fonds IAP (Instrument d'Aide à la Pré-Adhésion). En 2011, le Programme MED a pris en charge la gestion intégrée des fonds IAP sous la responsabilité de l'Autorité Unique de Gestion.

LES TERRITOIRES IMPLIQUÉS DANS LE PROGRAMME SONT :

Albanie : ensemble du territoire national
Bosnie-Herzégovine : ensemble du territoire national
Chypre : ensemble du territoire national
Croatie : ensemble du territoire national
Espagne : six Autonomies régionales - Andalousie, Aragon, Catalogne, îles Baléares, Murcie, Valence - et les deux villes autonomes - Ceuta et Melilla
France : quatre régions - Corse, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes
Grèce : ensemble du territoire national

Malte : ensemble du territoire national
Monténégro : ensemble du territoire national
Italie : dix-huit régions : Abruzzes, Basilicate, Calabre, Campanie, Emilie-Romagne, Friuli Venezia Giulia, Latium, Ligurie, Lombardie, Marches, Molise, Ombrie, Piémont, Pouilles, Sardaigne, Sicile, Toscane, Vénétie
Portugal : deux régions - Algarve, Alentejo
Royaume-Uni : une région de Programme Economique - Gibraltar
Slovénie : ensemble du territoire national.

UN BUREAU DE LIAISON MED-IAP (INSTRUMENT DE PRÉ-ADHÉSION) À THESSALONIQUE ASSURE L'INFORMATION, LA COORDINATION AINSI QUE LA CAPITALISATION AVEC LES PARTENARIATS ET LES PROGRAMMES DES PAYS IAP.

PAR AILLEURS, UN BUREAU DE LIAISON MED-IEVP À VALENCE ASSURE L'INFORMATION, LA COORDINATION ET LA CAPITALISATION AVEC LE PROGRAMME IEVP CT MED (INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT) DU BASSIN MEDITERRANEEN.

4

ENJEUX POUR UN ESPACE PLUS COMPÉTITIF



POURQUOI ?

Confronté à une forte concurrence internationale et à des écarts de développement entre les régions de l'espace MED, le Programme doit favoriser la diffusion des technologies innovantes et des savoir-faire et favoriser le renforcement des coopérations stratégiques entre acteurs publics et privés pour le développement économique.

COMMENT ?

- > Constitution de partenariats transnationaux entre structures d'aide aux entreprises, opérateurs économiques, clusters... pour faciliter les transferts de technologies ainsi que la diffusion de pratiques innovantes et de savoir-faire.
- > Développement de réseaux transnationaux permettant de renforcer les centres de recherche, de ressources, d'entrepreneuriat et d'innovation ainsi que les structures intermédiaires permettant de faciliter les processus d'innovation.

EXEMPLES DE REALISATIONS

DES PROJETS MED

- > Laboratoires et nouvelles sources d'inspiration, conseils pour les jeunes entrepreneurs et PME: promotion de leurs créations, courses de formation, réalisation de prototypes, idées et projets de travail, nouveaux processus et matériaux écologiques, systèmes de gestion, réseaux et systèmes commerciaux.
- > Actions de transfert de technologies aux entreprises pour leur développement vers l'amélioration de la qualité des leurs produits.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ÉQUILIBRÉ



POURQUOI ?

Les villes de l'espace MED disposent des niveaux les plus élevés de compétitivité, de services, de compétences spécifiques, ressources culturelles. Pour mieux maîtriser les effets du développement urbain, pour valoriser le potentiel des zones rurales et limiter les disparités entre les espaces urbains et ruraux, le Programme doit favoriser des synergies pour améliorer et intégrer les méthodes de gouvernance territoriale à différentes échelles territoriales.

COMMENT ?

- > Promouvoir la collaboration transnationale entre systèmes territoriaux (villes, métropoles, îles, espaces ruraux, territoires isolés)... pour améliorer la mise en réseau des services et favoriser l'émergence de stratégies d'actions communes et la mise en valeur du patrimoine historique et des ressources culturelles dans une perspective de développement territorial intégré.

EXEMPLES DE REALISATIONS

DES PROJETS MED

- > Plans d'actions pour le développement d'espaces urbains conçus pour la vie des citoyens et l'emplacement d'entreprises des nouveaux secteurs économiques en améliorant la qualité visuelle et écologique.
- > Création de nouvelles figures professionnelles spécialisées, produits de promotion écologiques et innovants, nouveaux services culturels et promotion d'initiatives pour la mise en valeur du patrimoine culturel des territoires, des productions et traditions locales.
- > Expérimentation de techniques pour faciliter les rencontres et la cohésion des communautés dans les districts locaux en transformant les lieux principaux en laboratoires pour le dialogue interculturel dans la Méditerranée.

ENVIRONNEMENT



POURQUOI ?

Richesse et fragilité des ressources naturelles et du patrimoine, pression sur les espaces sensibles, menaces chroniques sur l'approvisionnement en eau, concentration des risques majeurs : l'espace MED est un espace riche de diversités et d'atouts mais qui a besoin d'être protégé à différentes échelles environnementales. Le programme doit faire face à ces défis à travers des initiatives transnationales coordonnées visant à valoriser ces ressources, à promouvoir les énergies renouvelables, à améliorer l'efficacité énergétique, à prévenir et lutter contre les risques naturels et à renforcer la sécurité maritime dans la Méditerranée.

COMMENT ?

- > Promotion des partenariats transnationaux pour protéger, valoriser et améliorer la connaissance des espaces sensibles ainsi que leurs ressources naturelles dans une logique de développement territorial intégré et de tourisme durable, de promotion de la biodiversité.
- > Création et diffusion auprès des acteurs publics et des entreprises de procédés de production et de matériaux innovants permettant de réduire les consommations d'énergie.

EXEMPLES DE REALISATIONS

DES PROJETS MED

- > Création de structures publiques-privées visant à la mitigation du changement climatique par des opportunités d'affaires et d'emploi concernant l'utilisations d'outils plus écologiques et innovants.
- > Plans d'actions et expérimentations pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et la promotion des énergies renouvelables en respectant l'environnement méditerranéen.
- > Exhibitions et démonstrations visant à limiter l'impact du changement climatique pour les administrateurs locaux, les entrepreneurs et les citoyens de l'espace MED.

ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE



POURQUOI ?

L'espace MED est confronté à des difficultés d'accessibilité et de connexion entre ses propres régions, ses pôles économiques, ses ports ou avec les espaces internationaux environnants par sa position géographique, composé d'un grand nombre de territoires isolés. Parallèlement, le développement des activités économiques et du tourisme exerce une pression importante. Cette situation nécessite d'intervenir sur l'organisation et les types de transport et sur les accès aux réseaux de télécommunication en améliorant l'accessibilité maritime et en promouvant des solutions de transport durables.

COMMENT ?

- > Développer les partenariats transnationaux pour la promotion de systèmes de transports multimodaux en zone urbaine (train, automobile, transports collectifs et vélo) et l'usage de modes de transport à faible impact environnemental.
- > Soutenir les actions transnationales permettant un usage plus efficace des Technologies de l'Information par la population, les administrations et les opérateurs économiques.

EXEMPLES DE REALISATIONS

DES PROJETS MED

- > Plateformes technologiques pour les entreprises qui permettent de choisir les modes de transport les plus appropriés en termes de temps, efficacité de livraison et pollution pour l'envoi des frets en utilisant les ressources de transport et les infrastructures disponibles.
- > Accords et plans d'actions pour la promotion et création de nouveaux services, équipements, offres touristiques impliquant l'utilisation du vélo dans la méditerranée afin d'améliorer la qualité de la vie, le bien-être des citoyens et des touristes.

QUE S'EST-IL PASSÉ JUSQU'À PRÉSENT ?

104

104 Projets en cours

23

23 Initiatives pour l'amélioration des connexions des zones isolées

14

14 Structures de support transnational au niveau de la Méditerranée aux entreprises

60 Accords transnationaux pour des nouveaux services applicables au niveau méditerranéen, en cours de réalisation

60

3460

3460 PME / centres de RDT impliqués dans des activités ou initiatives transnationales résultant de projets du programme MED

OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATIONS ?

- > Vous souhaitez connaître les modalités d'accès au Programme ?
- > Connaître les projets approuvés et leurs résultats ?
- > Vous renseigner sur les dates des prochains appels à projets ou postuler au cofinancement de votre projet ?
- > Connaître votre référent national ?

Rejoignez nous aussi sur :



53

53 Réseaux permanents d'acteurs publics et privés au niveau transnational

114

114 Bases de données réalisées (créativité, transports multimodaux, risques environnementaux, commerce, ressources culturelles)

905

905 Partenaires transnationaux impliqués

4684

4684 Bonnes pratiques transférées au niveau de la Méditerranée : support aux entreprises, productions artisanales et locales, éco-innovation dans le secteur agroalimentaire, énergies renouvelables

Nous vous invitons à prendre connaissance du Programme sur le site Internet

→ www.programmemed.eu

www.programmemed.eu

AUTORITÉ UNIQUE DE GESTION PROGRAMME MED

**Direction Générale Adjointe des Relations Internationales et des Affaires Européennes
Autorité Unique de Gestion MED - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

27, Place Jules Guesde – 13481 MARSEILLE Cedex 20
Téléphone: +33 4 88 10 76 14 - Fax : +33 4 91 57 55 05
E-mail : aug-med@regionpaca.fr

SECRÉTARIAT TECHNIQUE CONJOINT PROGRAMME MED

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

27, Place Jules Guesde – 13481 MARSEILLE Cedex 20
Tél: +33 4 91 57 52 96 ou 5133 - Fax: +33 4 91 57 53 13
E-mail : stc-med@regionpaca.fr

BUREAU DE LIAISON MED-IEVP BASSIN MÉDITERRANÉEN

Mercedes Acitores Franzon
Generalitat Valenciana – Ministère Regional de l'Economie du Trésor et de l'Emploi
Direction Générale de l'Economie
C/ Cronista Carreres 11, 4°
46003 Valencia (Espagne)
Tél. +34 961922621
E-mail : acitores_mer@gva.es

BUREAU DE LIAISON MED-IAP

Kirill Dimanopoulos
Ministère de l'Economie, de la Compétitivité et de la Marine
Autorité de Gestion pour les programmes de la Coopération Territoriale Européenne
65, Avenue Georgikis Scholis,
GR-57001 Pylaia, Thessalonique (Grèce)
Tél. +30 2310 469 676
E-mail : kdimanopoulos@mou.gr

Site Internet du Programme : www.programmemed.eu